
PROGRAMME DE DECENTRALISATION DES UNIVERSITES



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° F 187 / 2019

FOURNITURE DE MOBILIERS POUR L'UNIVERSITE ET LE CROU DE DALOA

1. Le **Programme de Décentralisation des Universités (PDU)** a obtenu dans le cadre de son budget des ressources (exercice 2019, ligne 2413), afin de financer le projet **d'extension des Université et CROU de Daloa**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés résultant du présent Appel d'offres.

2. Le **Programme de Décentralisation des Universités** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **la fourniture de mobiliers pour l'Université et le CROU de Daloa**.

Les marchés issus de la présente consultation seront passés sur prix unitaires.

Le présent appel d'offres est constitué des **deux (02) Lots** suivants :

Lot (s)	Désignation	Délai de livraison maximum
Lot 1	Fourniture de mobiliers pour l'Université de Daloa	Quatre (04) mois
Lot 2	Fourniture de mobiliers pour le CROU de Daloa	Quatre (04) mois

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après de **8 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 30 minutes à 17 heures 30 minutes Temps Universel, tous les jours ouvrables** :

**Programme de Décentralisation des Universités (PDU)
Section Marchés et Affaires Juridiques**

**Abidjan, Cocody, Riviera III, rue du Lycée Français, cité Coprim, non loin de l'Eglise
Bon Pasteur, lot 1069, ilot 118, Tél : 22 01 23 00**

Voir DR. DJAMA N'GOU

5. Les exigences en matière de qualifications sont :
- la conformité des pièces administratives et juridiques : *(Voir le DAO pour les informations détaillées).*
 - la capacité technique et financière : *avoir exécuté des marchés similaires.*
6. Les candidats peuvent consulter gratuitement ou retirer le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA. La méthode de paiement sera le versement espèce.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **16 / 08 / 2019 à 09 heures 30 minutes Temps Universel**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessous le **16 / 08 / 2019 à 10 heures 00 minute Temps Universel**.

Programme de Décentralisation des Universités (PDU)
Abidjan, Cocody, Riviera III, rue du Lycée Français, cité Coprim, lot 1069, ilot 118,
Tél : 22 01 23 00
Voir le secrétariat

8. Les offres doivent comprendre un cautionnement provisoire établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances inclus dans l'offre technique. Le montant du cautionnement provisoire est de :

Lot (s)	Désignation	Montant du cautionnement provisoire
Lot 1	Fourniture de mobiliers pour l'Université de Daloa	Huit cent mille (800 000) F. CFA
Lot 2	Fourniture de mobiliers pour le CROU de Daloa	Un million (1 000 000) F. CFA

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Dès la validation de la décision d'attribution des marchés, l'autorité contractante publiera la décision d'attribution dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics. Cette décision sera affichée dans les locaux du PDU ou sur son site Internet. Le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres, ayant guidé ladite attribution, sera tenu à la disposition des soumissionnaires à l'adresse ci-dessus citée.

10. Les marchés issus du présent Appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres, d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes) aux frais des titulaires.

Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au décret N°2015-525 du 15 juillet 2015 modifiant le décret N°2009-259 du 06 août 2009 portant Code des Marchés Publics, tel que modifié par le décret N°2014-306 du 27 mai 2014, et ses textes d'application.